



Comité Départemental de Voile des Côtes d'Armor

Maison Départementale des Sports

18 Rue Pierre de Coubertin

22440 PLOUFRAGAN

Tél. : 02 96 76 25 41

Fax : 02 96 76 25 42

Mél : contact@cdv22.com

<http://www.cdv22.com>

<http://www.nautisme-cotesdarmor.com>

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 28/04/2010

Présents : P Le Boucher, A Martin, , P Gueutier, S Allard, R.Compain, E. Coulon, W. Konow, F Le Goff, , H Nivet , C Ooghe, E Reitzer,

Excusés : J Y Le Failler, N Beaufils, J Le Coq, , A. Vayer, E.Diacono, M Eledjam, A Fautrat, M Masson, E Coulon, Vayer A

Invités : Y Furet

Ordre du jour :

1. Rapport des commissions
2. Ecole Toutes voiles Dehors
3. Infos concernant le partenariat Crédit Agricole
4. Questions diverses
 1. Trophée habitable
 2. Point budgétaire
 3. Point EVI/MAD
 4. Stage nautisme USEP
 5. Groupe pilotage colloque voile à l'école

1. Rapport des Commissions :

- **Commission sportive : (Compte rendu)**

Le Conseil d'administration devait se prononcer sur les propositions de la commission sportive au niveau des clés de répartition de l'aide aux équipes départementales, nouvelle ligne budgétaire ouverte par le Conseil Général en 2010, mais pas encore acquise. En préambule il est fait référence à un premier retour des services du Conseil Général suite à notre dépôt de dossier de demande de subvention. En effet les services du Conseil Général estiment que la composition de notre équipe Départementale est trop ouverte et qu'il conviendrait de restreindre son accès par des critères plus élevés en termes de niveau sportif. Le Conseil d'Administration se doit donc également de définir ces critères d'accès.

Les décisions du CA adoptées à l'unanimité sont les suivantes :

L'Equipe Départementale sera constituée par tous les coureurs sélectionnés aux Championnats de France Espoirs (moins de 25 ans) en voile légère et habitable (Open 5.7 et 7.5). Les coureurs de haut niveau en préparation Olympique apparaîtront également dans cette Equipe mais ils n'émargent pas sur cette ligne budgétaire sachant qu'ils peuvent bénéficier d'un autre accompagnement au niveau du Conseil Général.

La répartition du budget Equipe Départementale se fera de la manière suivante :

- Une enveloppe dédiée d'environ 1500 € sera affectée directement aux coureurs de cette équipe en complément de l'aide CNDS déjà acquise de 2800€ (affectation selon les mêmes modalités qu'en 2009, c'est-à-dire sur des forfaits Journée/compétition et en tenant compte de la localisation des championnats).

- 70% de l'enveloppe restante sera attribuée à l'encadrement de cette Equipe à partir de fiches/actions précisant les interventions réalisées (ces actions correspondant à un prévisionnel validé)
- 30% de l'enveloppe restante sera affectée aux clubs au prorata du nombre de coureurs sélectionnés aux championnats de France Espoirs (sélection+participation).

Dans le cadre de la sélection à la Coupe D2 optimist qui doit se dérouler à Paimpol le 13 juin prochain, Frédéric Le Goff entraîneur du Club de Paimpol-Loguivy demande une dérogation pour que 2 coureurs D3 puissent participer à cette Coupe D2 (Absence à la Coupe D3 pour cause de repas de famille et de licence non tamponnée). Le CA décide qu'ils pourront y participer en invité (donc non classé).

- **Commission Habitable : ([Compte rendu](#))**

La création d'une épreuve habitable estivale est validée par le CA selon les principes suivants :

- Dates 2011 : Du 9 juillet au 14 juillet 2011
- Une épreuve à l'échelle d'un ½ département qui alterne chaque année entre l'Est et l'Ouest (exemple : année 1 : Trébeurden/ St-Quay, année 2 : Le Trieux/ St-Cast...).
- Une épreuve sur un format de 4- 5 jours maximum
- Une épreuve comprenant à la fois une régata (classements) et un rallye (croisière)...
- Des animations sur les étapes gérées par des associations locales selon un cahier des charges
- **Commission Développement :** (compte rendu à venir car cette commission s'est déroulée le même jour que le CA)

Les points abordés :

- Nouveaux aspects réglementaires (Division 240, instructions fédérales, réglementation des bateaux collectifs à usage de ballades,...)
- Groupement d'achat de matériel
- Programmation des formations continues 2010/2011
- Promotion des activités

- **Commission arbitrage :**

Info d'Annick Martin concernant la formation des jeunes arbitres (une première jeune arbitre formée)

2. Point Ecole Toutes Voiles Dehors :

En 2010 : 107classes, 2605 élèves, 14 sites nautiques, 28 manifestations

Mise en place d'un site internet dédié à l'opération www.etvd22.com qui sera alimenté tous les jours en photos et vidéos. Ce site permet également aux écoles et aux élèves de réagir en postant des commentaires directement en ligne à l'image d'un blog.

3. Partenariat Crédit Agricole :

Au-delà du partenariat existant sur l'opération ETVD, le Crédit Agricole a sollicité le CDV pour développer de nouvelles actions de partenariats. Compte tenu des engagements fédéraux au niveau d'une autre banque (Banque Populaire) sur le réseau des clubs EFV, nous avons proposé au Crédit Agricole d'intervenir sur nos Trophées Départementaux Habitable et voile légère. Cette proposition n'a pas été retenue et une décision concertée des quatre caisses régionales bretonnes du Crédit Agricole a été plutôt d'intervenir directement auprès d'une sélection de clubs par l'achat d'espaces publicitaires dans les voiles.

Cette décision met en difficulté le partenariat fédéral Banque Populaire déjà établi avec le réseau des clubs EFV. Un courrier rappelant les engagements des clubs envers les partenaires nationaux va être envoyé par la ligue.

4. Questions diverses

- Trophée habitable

Suite aux nouvelles instructions de la FFVoile concernant le matériel de sécurité à bord des bateaux, le problème de la présence de filières ou non sur les class 8 de St Quay-

Portrieux lors des régates du Trophée est maintenant traité. Ces instructions fédérales précisent que les épreuves de Match Race sont les seules offrant la possibilité de naviguer sans filières ce qui veut dire que dans le cas d'une course en flotte elles sont obligatoires.

- Point budgétaire

A la demande de Jean-Yves Le Failler trésorier du CDV une information budgétaire est faite au CA. Dans l'attente du versement d'une subvention du Conseil Général d'un montant de 94000 € qui devrait intervenir durant le mois de juin, le CDV a eu recours à une cote de crédit d'un montant de 20000€ ainsi qu'à un escompte de 20000 € à valoir sur les subventions attendues.

- Point EVI/Mises à disposition (poste de Frédéric Daniou)

A la date du 9 juin et en prévision sur l'année nous avons 56 séances de voile itinérante vendues ce qui est conforme au budget prévisionnel présenté en AG. Concernant les mises à disposition nous avons en prévision 40 jours et 17 x 1/2 journées ce qui est pour l'instant légèrement en-dessous du prévisionnel.

- Stage nautisme USEP

Un stage régional USEP nautisme se déroulera à Port-Blanc à la fin du mois d'août, il devrait concerner plus de 60 enseignants du premier degré.

- Groupe pilotage colloque voile à l'école

Un groupe de pilotage régional constitué de techniciens des CDV et de CPD de l'éducation Nationale a été créé afin de préparer un colloque régional « voile à l'école » qui devrait se tenir en 2011.